

Rueil-Malmaison, 3 avril 2018

COMMUNIQUE AU TITRE DE L'INFORMATION REGLEMENTEE

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2018**

**Modalités de mise à disposition des documents préparatoires  
(Article 221-1-j du Règlement général de l'AMF)**

Les actionnaires de Peugeot SA sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 24 avril 2018 à 10h au siège social de la Société, 7 rue Henri Sainte-Claire Deville, 92500 Rueil-Malmaison.

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (BALO) du 14 mars 2018. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée Générale figurent dans cet avis. Il peut être consulté sur le site internet de la Société [www.groupe-psa.com/fr](http://www.groupe-psa.com/fr) (rubriques Finance/ Actionnaires individuels/Assemblée Générale).

L'avis de convocation sera publié le vendredi 6 avril 2018 au BALO et dans *Les Petites Affiches*, un journal d'annonces légales.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet de la Société, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du mardi 3 avril 2018.

Les actionnaires peuvent également recevoir ces documents par courrier électronique, sur demande, à l'adresse [communication-financiere@mpsa.com](mailto:communication-financiere@mpsa.com), ou en prendre connaissance au siège social de la Société, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

DOCUMENT DE REFERENCE

Le Document de Référence 2017 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le mercredi 28 mars 2018. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site Internet de la Société [www.groupe-psa.com/fr](http://www.groupe-psa.com/fr) (rubriques Finance/ Actionnaires individuels/Assemblée Générale et Finance/Information Réglementée).

Le Document de Référence comprend notamment le Rapport Financier Annuel, le Rapport du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'Entreprise et les rapports des Commissaires aux comptes.

**A propos du Groupe PSA**

*Le Groupe PSA conçoit des expériences automobiles uniques et apporte des solutions de mobilité innovantes pour répondre aux attentes de tous. Avec ses cinq marques automobiles - Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall - et une offre diversifiée de services connectés et de mobilité portés par la marque Free2Move, le Groupe PSA ambitionne d'être un constructeur automobile de référence et le fournisseur de mobilité préféré des clients. Il est l'un des pionniers de la voiture autonome et du véhicule connecté. Ses activités s'étendent également au financement automobile avec Banque PSA Finance et à l'équipement automobile avec Faurecia. Plus d'informations sur [groupe-psa.com/fr](http://groupe-psa.com/fr)*

**Nouvelle médiathèque :** <https://medialibrary.groupe-psa.com/>